

Bruxelles, le 30 avril 2007

## **Coup d'accélérateur sur le marché des carburants durables: la Commission européenne lance une consultation publique sur les biocarburants**

***La Commission européenne a lancé une consultation publique concernant les biocarburants dans la nouvelle législation sur la promotion de l'énergie renouvelable. Y sont notamment abordés les moyens d'obtenir une part de biocarburants de 10 % et de garantir la viabilité environnementale. Cette consultation fait suite à la nouvelle politique énergétique pour l'Europe, récemment adoptée, qui propose notamment un objectif contraignant de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'UE d'ici 2020 et un objectif contraignant de 10 % de biocarburants dans les transports. La consultation a pour but d'aider la Commission à élaborer des propositions permettant de traduire ces objectifs sous une forme législative.***

M. Piebalgs, membre de la Commission, a déclaré: «Les biocarburants jouent un rôle essentiel pour améliorer la sécurité de l'approvisionnement et réduire l'émission de gaz à effet de serre dans les transports, et ils représentent de nouvelles sources de revenus pour ceux qui dépendent de l'agriculture, tant dans l'UE que dans les pays en développement. Toutefois, ces avantages ne doivent pas être contrebalancés par les dégâts causés à l'environnement du fait d'une exploitation inadéquate des terres ou de processus de production dépassés. C'est la raison pour laquelle je me félicite du lancement de cette consultation, qui nous aidera à mettre en place un programme simple et concret portant sur la durabilité.»

La Commission souhaite recueillir le point de vue des autorités publiques, des entreprises, des organisations non gouvernementales et d'autres parties intéressées sur quatre questions:

- Comment concevoir un système de viabilité à long terme des biocarburants?
- Comment surveiller l'incidence globale des biocarburants sur l'utilisation des terres?
- Comment encourager l'utilisation des biocarburants de deuxième génération?
- Quelles sont les autres mesures nécessaires pour parvenir à une part de biocarburants de 10 %?

La consultation restera ouverte jusqu'au 4 juin 2007. Elle est accessible en ligne à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/energy/res/consultation/biofuels\\_en.htm](http://ec.europa.eu/energy/res/consultation/biofuels_en.htm)